Bien Vivre à Carrières
Association de Défense de l'environnement et du cadre de vie – Apolitique. Loi 1901 Non subventionnée
Carrières Info Services – 25, Route de Chatou – 78420 CARRIERES SUR SEINE
Tél : 06.75.34.49.59 – Email : bvacarrieres@free.fr

Association de Défense de l'Environnement
du Canton Houilles – Carrières Sur Seine
A D E C H C
11 rue Maréchal Foch 78420 CARRIERES SUR SEINE
Tél : 01.39.14.47.14 – E-mail : adechc@free.fr

Membres du CADEB – Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson
Agréé dans la Défense de l'Environnement - Agrément n° 04-033/DUEL Préfecture des Yvelines

Le temps d'agir pour nos élus…

Dans le calendrier des collectivités locales, 2005 est l'année de l'élaboration du nouveau Schéma Directeur d'Ile de France. Ce SDRIF est la pierre angulaire des futurs aménagements routiers et urbanistiques, notamment des communes de la Boucle de Montesson.

Un prolongement de la départementale 311 en berge de Seine, d'Argenteuil jusqu'au terrain de tennis de Carrières menace notre commune. Cette deux fois deux voies saccagerait les derniers paysages préservés et constituerait une étape irréversible vers la construction d'un demi échangeur à Carrières.
Ces projets sont inscrits dans l'actuel SDRIF et visibles par tous les Carrillons dans le Plan d'occupation des Sols de notre commune.

Plus de 1200 familles s'y sont opposées et ont soutenu l'action de nos associations.

Aujourd'hui, à l'occasion de la révision du SDRIF, les Maires de la Boucle sont chargés de faire des propositions, au travers d'un livre blanc, supposées prendre en compte les vœux de leurs administrés et l'avenir de leur commune.

Constants et actifs sur ce dossier depuis 2002, nous relançons nos élus locaux et les mettons face à leurs responsabilités. Cet été, nous avons renouvelé notre demande de retrait du projet à notre Maire par l'intermédiaire du Président du Syndicat Intercommunal de la Boucle. Comme à l'accoutumée, Madame Brondani ne nous formule aucune réponse. **Pourtant, c'est bien aux Maires de proposer ce retrait** et de le défendre, d'autant que nous avons déjà obtenu l'engagement officiel et écrit du Président du Conseil Régional d'Ile de France.
Conformément à la procédure de révision nos associations présenteront, elles aussi, leurs propositions aux instances régionales.

Plan d'occupation des sols : les projets de tous les dangers

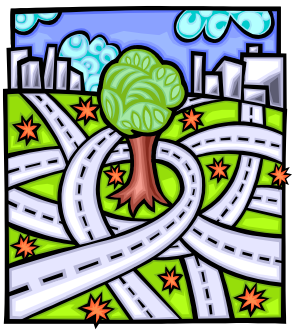

Dès 2002, un an à peine après son élection, l'actuelle Municipalité engageait une modification du Plan d'Occupation des Sols qui assouplit considérablement ses contraintes, rendant les constructions plus faciles et fragilisant les espaces verts. Selon les propres termes du Commissaire enquêteur *"modification lourde de conséquences […] semblant promouvoir la densité dans les zones déjà urbanisées et supprimer les espaces non construits"*.

Modification jugée pourtant insuffisante par Madame Brondani. À peine un an plus tard, en 2003, son groupe vote au Conseil Municipal la révision du POS, désigné à présent Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les conséquences sont prévisibles : des possibilités accrues pour les promoteurs et lotisseurs, une disparition de la protection des zones pavillonnaires et résidentielles, un périmètre de protection du vieux village fragilisé. Ces nouvelles règles permettront la réalisation de la ZAC des Vignes Blanches comprenant 48.000 m^2 de logements sociaux, véritable extension de la cité du Petit Bois.

Parallèlement la Municipalité engage la ville dans une communauté de communes aux lourdes conséquences en matière d'urbanisme. La première Zone d'Aménagement Différée (ZAD) d'intérêt intercommunal est créée sur les derniers terrains libres de Carrières, soumis à préemption (88 ha côté Chatou/Montesson) entraînant de facto une densification aux limites incertaines et soumise aux volontés des autres Maires de la Boucle de Montesson.

A contrario des propos rassurant régulièrement distillés dans le Carrières Magazine, la réalité des choix, des actes et des engagements de la majorité municipale hypothèquent l'avenir et sacrifient la qualité de vie des Carrillons.

Nous demandons, une nouvelle fois à Madame le Maire, d'arrêter de favoriser le bétonnage, ...la pollution et le bruit.

A reproduire mais à ne pas jeter sur la voie publique. Merci

☐ Je souhaite adhérer à Bien Vivre à Carrières ☐ Je souhaite adhérer à l'ADECHC

ADHESION 20€ à l'ordre de Bien Vivre à Carrières / ou l'ADECHC

Nom …… Adresse……

N° de téléphone……Email……Date et Signature……

Pour soutenir notre action, continuer d'être objectivement informés (cela a un coût) rejoignez nos associations en adhérant.
Ecrivez-nous par courriel à bvacarrieres@free.fr - adechc@free.fr.